



Projet d'intervention de la présidente
Marie Hélène CAZAUBON
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame La Secrétaire générale adjointe de la préfecture des Landes,

Madame la Présidente,

Madame La Directrice,

Mesdames, Messieurs,

Si nous aspirons chaque début d'année au meilleur pour tous et les agriculteurs en particulier, force est de constater qu'il est difficile de se réjouir.

Le contexte international reste très préoccupant. Les 2 ans de guerre en Ukraine et le conflit Israélo-palestinien occupent le devant d'une scène où les drames humains nous appellent à beaucoup de modestie dans nos situations professionnelles.

Cependant, nous ne pouvons taire la réalité et colère agricole qui s'expriment depuis des semaines à chaque entrée et sortie de village, plus récemment aux sorties d'autoroute, sur les grilles de préfectures dans la cour des administrations ou encore lors de l'inauguration du salon de l'agriculture, ce qui était inédit.

La simplification si longtemps réclamée semble -au moins dans les discours- avoir enfin trouvé le chemin du bon sens dans tous les couloirs. Le point que nous venons de faire et les éclairages de Thierry Fellmann nous incitent à poursuivre les travaux au pas cadencé. Si nous comprenons les enjeux d'un calendrier moyen terme, nos agriculteurs ont besoin de visibilité à court terme et surtout de résultats concrets et mesurables dans leur quotidien et exercice de leur métier. Bref au-delà des bonnes intentions affichées, des preuves et actes concrets.

Le seul exemple du CSP suffit à le démontrer. A l'heure où les commandes de semences et produits de traitements battent leur plein, que dire aux agriculteurs sans le mode d'emploi de sortie du CSP. Que dire aux agriculteurs qui ont entendu le ministre annoncer la fin du CSP et voient pourtant leur dossier bloqué en DRAAF pour renouveler leur certiphyto. Marcherait-on encore sur la tête ?

En parallèle de ce travail sur la simplification, l'état a mis en place des permanences d'accueil des agriculteurs qui éprouvent des difficultés. L'accompagnement des agriculteurs en difficulté est un travail d'orfèvrerie et de longue haleine où nos services depuis de nombreuses années sont également pleinement mobilisés aux côtés du Conseil Départemental et de la MSA pour mettre en place le meilleur appui possible et trouver des pistes de résolution des problèmes.

Apporter une bouffée d'oxygène et soulager les trésoreries est une bonne mesure de très court terme, mais cela ne règlera pas leurs problèmes de fonds. L'origine des difficultés de la très grande majorité des agriculteurs que nous recevons vient des prix de vente, et tous aspirent à un fonctionnement réel d'Egalim. Nous suivrons avec intérêt les travaux à venir suite à l'annonce de « prix plancher » par le président et nos coûts de production, le prix de notre travail doivent être pris en compte. Si le prix est l'élément clé de notre labour, les nombreuses distorsions sont également au cœur de la gronde.

On peut se réjouir de la prise en main des contrôles de respect des origines des produits par la DGCCRF. Nous soutenons à ce sujet pleinement le souhait porté par la filière volailles de pérenniser voire d'étendre l'obligation d'affichage de l'origine des produits en restauration.

Que dire des différences de considération entre Etats Membres sur le sujet de la Zone Humide. Là où les agriculteurs sont les premiers façonneurs de paysage, les premiers acteurs de l'écologie, la France ébauche une opposition farouche entre agriculture et environnement, en projetant de sacrifier près de 30% du territoire.

Dans ce calendrier d'actions syndicales la Loi d'Orientation a pris le temps de revoir sa copie. Quelle satisfaction de lire noir sur blanc que l'intérêt général de l'agriculture y figure en bonne place. D'autres éléments méritent une lecture plus approfondie et les services sont à la tâche. Il en va de même de l'annonce du Plan de reconquête de la souveraineté de l'élevage. Tant d'annonces. Tant de chantiers à conduire. Il faudra s'y tenir.

Sur le volet de l'économie de nos filières, nos sources d'inquiétude se portent sur les prix à la production qui sont en repli par rapport à l'année passée, notamment les prix des céréales. Ajouté à cela la baisse exceptionnelle des contrats de maïs semences voire de maïs doux, l'inquiétude est donc vive pour nos producteurs comme elle l'est aussi pour les aviculteurs dont les prix de reprise ne sont pas à la hauteur des investissements consentis.

Il en va toujours de même pour nos producteurs en Agriculture Biologique – nous y avons consacré une session en septembre dernier-, qui attendent de surcroit toujours les paiements CAB et MAB. Certes, le ministre a annoncé un nouveau fonds d'urgence bio doté de 90 millions d'euros. Le soutien est également affiché sur les secteurs en crise comme la viticulture, ré-abondé de 110 000€ pour atteindre les 450k€. 46 producteurs ont déposé un dossier. Ils représentent près de 650ha de vignes. Il en manque à l'appel.

Je tiens à saluer ici l'engagement fort du Conseil départemental qui accompagnera aussi les viticulteurs, les producteurs en Agriculture Biologique et les éleveurs touchés par la MHE. Je laisserai Dominique s'exprimer sur ce sujet.

Sur le fonds d'urgence MHE, 331 éleveurs dont 132 foyers ont déposé un dossier. Nos équipes sont à l'œuvre pour que tous les éleveurs déposent un dossier. Je souhaite saluer la réactivité de l'état puisque 100 dossiers sont déjà partis au paiement.

Nos éleveurs appréhendent le retour du moucheron porteur de MHE et surtout la poursuite de l'étendue des dégâts de cette maladie qui se révèlent désormais sur la reproduction de leur troupeau. Nous saluons pour ces mêmes éleveurs la réforme de la gestion des risques climatiques avec l'indemnisation fondée sur la solidarité versée pour toutes les prairies de tous les exploitants. Le dernier épisode des calamités nous laisse un goût amer. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons pleinement dans l'observatoire de la pousse de l'herbe avec 5 fermes landaises qui seront suivies hebdomadairement par nos équipes.

La possibilité offerte par la dérogation aux « 4% de jachères » sera un levier de plus pour nos éleveurs et nous espérons qu'elle sera pleinement utilisée. Si tant est qu'ils puissent entrer dans les champs pour les semer.

Car oui, il nous tarde que les pluies actuelles cessent pour entrer dans nos champs, pour sortir nos vaches, pour réaliser nos épandages. Et si nous regardons, impatients de voir la pluie cesser de ruisseler, il ne faut pas oublier le risque grandissant des épisodes de sécheresse dans notre territoire. Si nos regards se tournent ce début de semaine vers les départements du Gard et de l'Ardèche, nous regardons avec crainte l'évolution de la situation dans les départements des Pyrénées Orientales ou

encore de l'Aude. Situation qui pourrait nous concerner d'ici quelques années.

La question de l'Eau n'est plus importante ni même urgente. Elle est désormais vitale pour nos territoires. Nous saluons l'annonce du fond hydraulique avec l'engagement de 20 M d'€ supplémentaire cette année pour mener à bien les projets de création de retenues.

Les entraves, règlementaires, financières sont encore bien trop importantes sur ce sujet crucial à court terme. Nous respectons l'état de droit, mais force est de constater que l'épisode du lac de Caussade donne raison à la désobéissance. C'est pour le moins déstabilisant même si les agriculteurs bénéficiaires s'en réjouissent.

Des mesures de simplification administrative fortes, à votre main localement Mme la représentante de l'état, sont attendues sur les forages, les volumes prélevables 2024, le plan de répartition... des propositions vous ont été faites, nos services y travaillent ensemble comme madame la directrice de la DDTM l'a évoqué tout à l'heure. Nous attendons des actes de votre part.

Un dernier sujet d'interrogation, déjà évoqué lors de la dernière session mais sur lequel la préoccupation grandit. Si les premiers chiffres annoncés par la DREAL font état de 200ha « non agricoles » concernés, les remontées terrains nous laissent à penser qu'un nombre conséquents d'ha, plusieurs centaines, de Terres Agricoles n'en seraient plus, au bénéfice du Plan de reboisement Carbone, sans qu'aucune information ne soit portée à connaissance de la profession agricole. Vos services exprimant tour à tour cette même méconnaissance ou bien leur « validation ». Un sujet qu'il convient d'aborder ensemble très sérieusement.

Dans les sujets de satisfaction, il en est un qui nous touche de près, un second hiver sans épisode d'Influenza Aviaire. Après la réussite du Plan Adour, on croit en la réussite de la vaccination de nos animaux. Un effort collectif qui doit permettre dès à présent la levée de la mise à l'abri obligatoire.

Le retour du Salon de l'Agriculture résonne toujours comme un moment fort et je me félicite de la très belle journée landaise. Comme chaque année, nos producteurs brillent de leur engagement et savoir-faire. Cette année marque un record. 67 médailles et un prix d'excellence pour la ferme de Birouca à Mugron.

Nous avons eu le plaisir de participer au retour du concours de la race Bazadaise où les 2 landais SIRENE et TAIWAN ont été sacrés champions. Bravo à Paul Dussau et Joël Sillac, leurs éleveurs. Est-il utile de rappeler le nouveau sacre remporté par JAKA et la famille Ducasse.

Il te reviendra chère Dominique d'organiser la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes et de mise en avant des producteurs primés.

Nos éleveurs nous partagent leur passion et ce n'est pas un hasard si la délégation du conseil départemental emmenée par Dominique Degos répond chaque année présente pour cette parenthèse heureuse.

Journée couronnée cette année après 8 ans d'effort et de travail par la très belle obtention du label rouge pour nos Asperges des sables des Landes. Couronnée aussi par la très belle et méritée première place des élèves du lycée agricole de Dax, l'Agricampus 40, au trophée international de l'enseignement agricole. Emmené par un directeur motivé et motivant que je salue chaleureusement et à qui je laisserais la parole.

La jeunesse nous a donné du baume au cœur à ce salon. Les générations qui, s'ils leur doivent beaucoup, n'ont presque rien à envier à leurs prédécesseurs et qui manient déjà l'art de la prise de parole.

Cette jeunesse qu'il faut accompagner, accueillir sur nos fermes, dans nos entreprises pour relever le défi premier de notre profession, le renouvellement. Et il faut leur donner l'envie jeune. C'est une des raisons pour lesquelles la Chambre accompagnera la mise en œuvre des stages découvertes de 2 semaines en classe de seconde.

Jeunesse qu'il faut porter aussi sur le devant de la scène. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de mettre en avant une jeune élèveuse landaise, à l'occasion des 100 ans des Chambres qui seront célébrés régionalement à la Foire de Bordeaux.

100 ans des Chambres que nous célébrerons également dans les Landes. Je vous remercie de retenir dans vos agendas la date du 17 juin.

Je laisse la parole à Michel Boutier.

Merci de votre attention